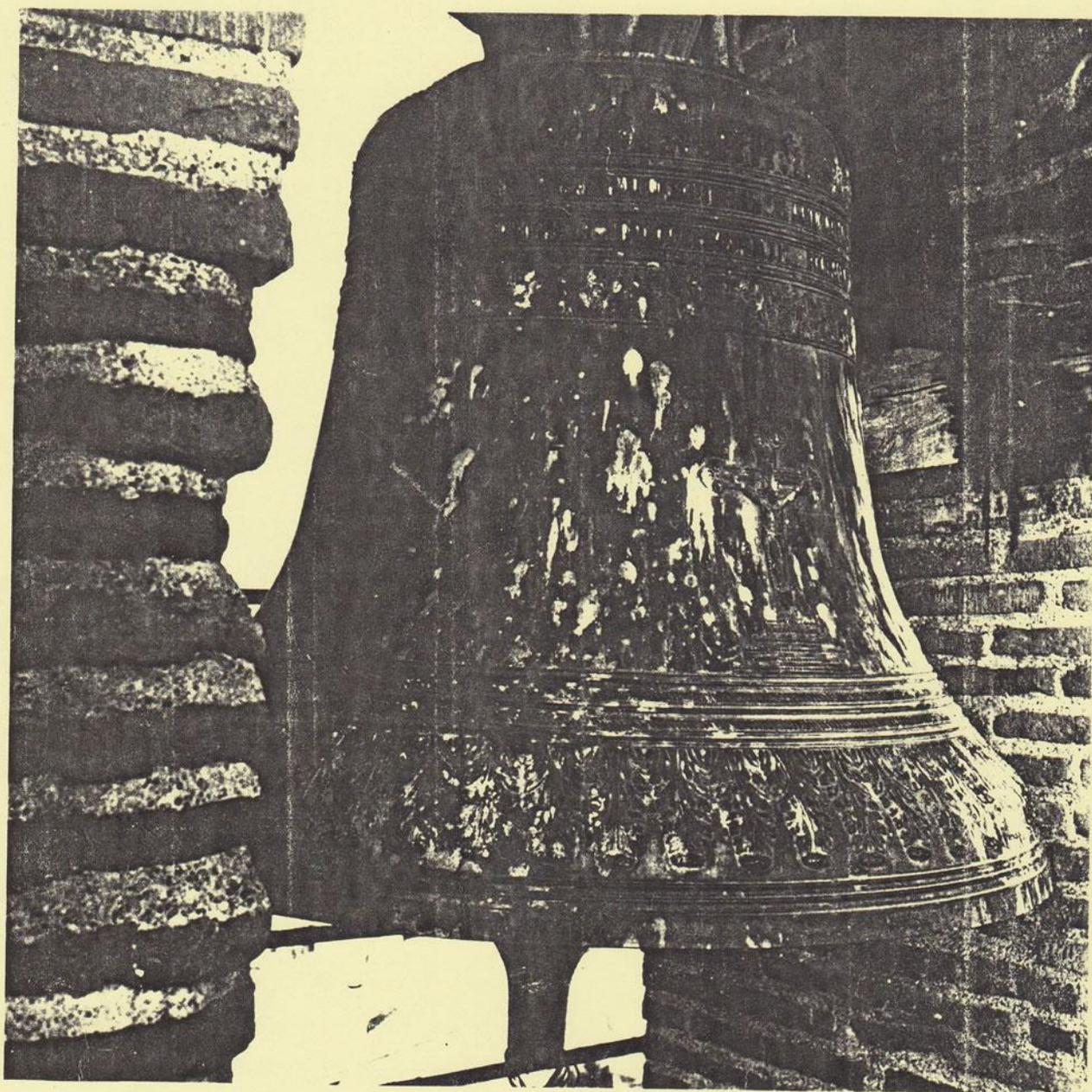


SUR LE CLOCHER DE L'EGLISE



GARIDECH

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 1987

EDITORIAL

L'année 1987 se termine et vous trouverez dans ce bulletin les faits et les réalisations qui ont marqué notre commune au cours des mois écoulés.

Une gestion saine et rigoureuse nous a permis de réaliser certains projets, quelques uns en cours ou terminés, ou encore à réaliser dans un avenir proche.

Nous avons la satisfaction de compter de nombreuses associations dans notre petite communauté et nous souhaitons qu'elles prennent encore de l'extension pour la satisfaction d'un plus grand nombre et nous leur souhaitons longue existence.

Avant de terminer ce court éditorial, le Maire et toute l'équipe Municipale présentent à chacun d'entre-vous ses vœux les plus sincères pour un joyeux Noël et une très heureuse année 1988.

R. N.

SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU GIROU

LE GIROUUN CLOAQUE !

Qui a connu le Girou il y a plus de 20 ans et le voit aujourd'hui, ne peut que s'émouvoir devant cette réalité :

- la pollution sous toutes ses formes
- un déficit pluviométrique plusieurs années consécutives
- des prélèvements effectués par les agriculteurs irrigants (qui n'arrivent pas toujours à satisfaire leurs besoins)

condamnent à brève échéance toute vie dans ce qu'on ose encore appeler ... rivière.

QU'A-T-ON FAIT JUSQU'A CE JOUR ?

* Depuis longtemps, une association s'occupe de l'entretien du cours d'eau.

Faute de moyens financiers appropriés, elle a dû se contenter de procéder au débroussaillage ponctuel des points les plus critiques de ses berges.

* Voici un quinzaine d'années, un curage, financé par le département avait limité les risques de crues.

* Aujourd'hui, le Girou sort de temps en temps de son lit, occasionne des dégâts sur les cultures et les voies de communication.

En été, il devient un fossé où coule un mince filet d'eau usée et polluée (on a pu voir cette année de nombreux poissons morts).

QUE FAIRE ?

A l'initiative du Maire de Verfeil, d'élus et d'agriculteurs de la Région, un vaste et ambitieux projet a été étudié.

IL SERAIT ENVISAGE :

- * de régulariser le cours du Girou en prélevant de l'eau en période de crue et de stocker cette eau dans des lacs collinaires, (ces lacs seraient également alimentés par les eaux des bassins versants, des ruisseaux et des sources).
- * de relâcher cette eau en période d'étiage, ce qui assurerait un débit correct et régulier du cours d'eau.

- * d'établir un important programme d'irrigation à partir de la rivière réalimentée ou des retenues, en fonction de la situation géographique des terres.
- * de nettoyer et d'entretenir les affluents (Brante)
- * de créer des fossés mères
- * de drainer les terres humides
- * de regrouper les parcelles isolées ou trop petites.

Chacun peut juger l'importance de ce projet qui ne manquera pas d'avoir des retombées bénéfiques sur l'agriculture bien sûr, mais aussi sur l'environnement et l'économie locale en général.

QUI PAIERAIT ?

- * Ce projet serait subventionné à 85 % par l'Etat, la Région, le Département.
- * Les Communes paieraient le reste sous forme d'avance, récupérée par la suite sur les taxes payées par les agriculteurs utilisateurs de l'eau.
- * ET GARIDECH ? d'après les études réalisées, la participation de notre commune serait de l'ordre de 15 000 F (un million et demi de centimes) ; versement échelonné sur une dizaine d'années.

NOTRE POSITION ?

GARIDECH a apporté son appui au syndicat d'Etudes et le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au Syndicat des travaux qui va vraisemblablement se constituer.

.....

NE S'AGIT-IL PAS LA D'UNE DECISION DE BON SENS ET DE PROGRES ?

.....

QUELQUES REFLEXIONS :

- . L'Agriculture ? Nul ne peut prévoir ce qu'elle sera demain (gel des terres ? ... limitation de la production ? progression continue ?...)

Dans tous les cas, les agriculteurs de l'AN 2000 - qui seront de haut niveau - auront à leur disposition un outil performant.

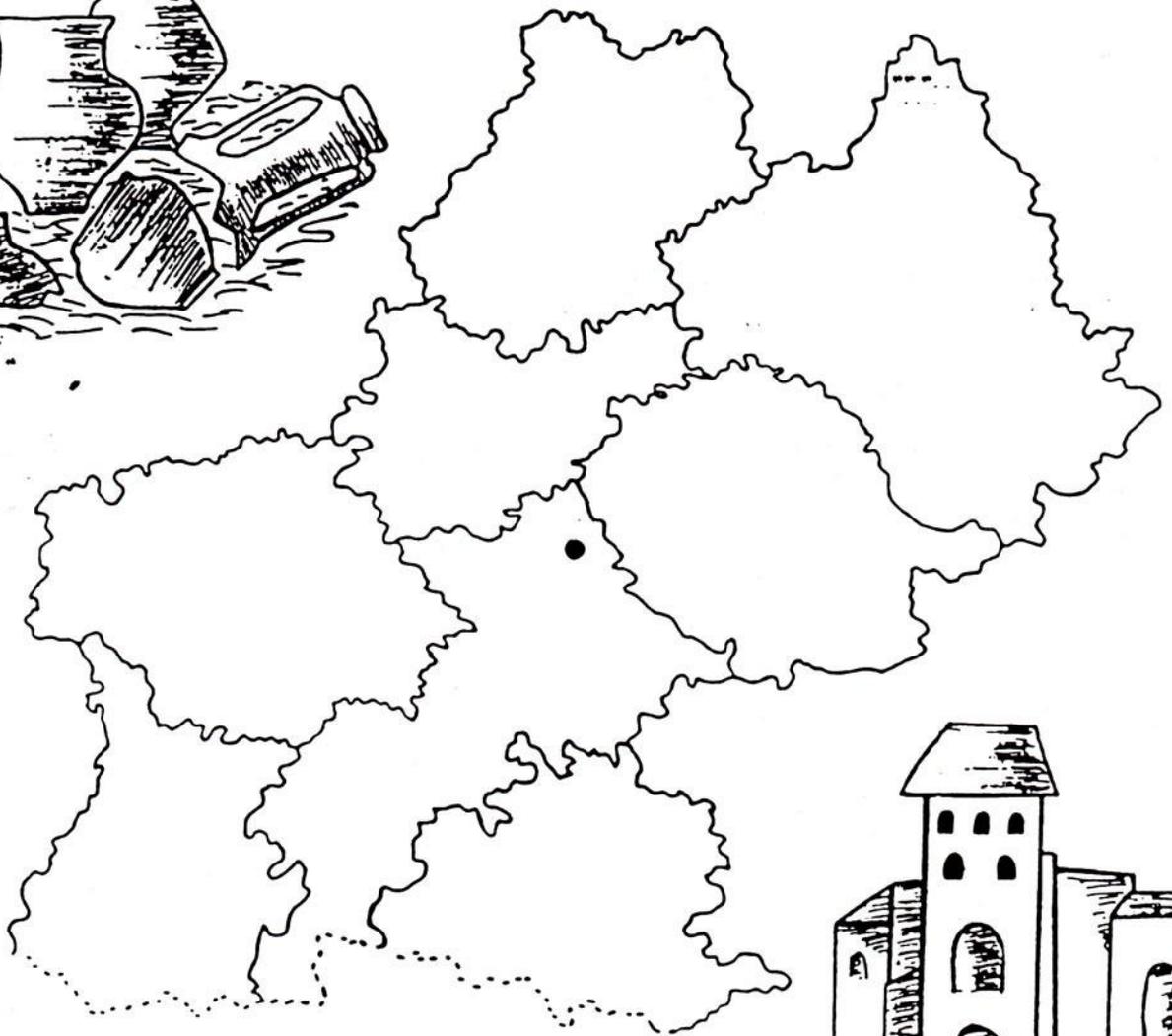
- . L'URBANISATION ? se développera-t-elle ? ou marquera-t-elle une pause ? ...

.../...

CARTE ARCHEOLOGIQUE COMMUNALE DE : GARIDECH

ETUDE
ACTION

**CONSEIL REGIONAL
DE
MIDI-PYRENEES**



**AVEC LE CONCOURS DU MINISTRE DE LA CULTURE
DIRECTION DES ANTIQUITES HISTORIQUES DE MIDI-PYRENEES**

Une rivière propre est vivante, des retenues d'eau importantes (90 ha dans le site de Montpitol) sont des éléments à prendre en considération et qui contribueront à améliorer le cadre et la qualité de la vie pour chacun de nous.

- Pollution en régression
- Pêche - Voile - Promenade.

Souhaitons bon vent d'Autan bien sûr à ce grand projet.

M. LAZARE

P.S. Des éléments chiffrés et détaillés sont à la disposition du public à la Mairie de GARIDECH.

CARTE ARCHEOLOGIQUE COMMUNALE

GARIDECH (Montastruc-la-Conseillère) 31380

L'histoire du territoire de Garidech apparaît à l'époque romaine comme vient en témoigner la découverte du gisement de Gombard Grange (001)*.

Ce gisement a livré des moellons de mollesse, des briques, des tegulae, des plaques de marbre blanc et une anse d'amphore. Quelques tessons de poterie noire dateraient du Moyen-Age.

Ces vestiges archéologiques ne permettent pas encore de donner une image complète de l'implantation romaine dans la commune de Garidech. La prospection archéologique est encore peu développée et, dans ce domaine, il est encore possible de faire des découvertes intéressantes. Aussi, il serait souhaitable que toute personne témoin de découvertes fortuites puisse porter les gisements à la connaissance de la mairie qui les signalera, dans les meilleurs délais, à la Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées. A cet égard, vous pouvez vous appuyer sur la loi pour assurer la protection de votre patrimoine archéologique local.

Quant à la période médiévale, nous ne disposons à ce jour que de rares témoignages. Le domaine de Garidech fut donné aux Hospitaliers de Saint-Jean dès le XIII^e s.. Au XIII^e s., il fut érigé en commanderie. De cette époque, Garidech n'a conservé aucun édifice. L'église Saint-Jean-Baptiste (002)* a été construite au XV^e s. sur un édifice antérieur. Elle a été dé-

.../...

tériorée pendant les guerres de religion.

D'autres édifices ont dû être érigés sur le territoire communal, mais ils ont disparu depuis longtemps. Les guerres de religion, la Révolution, la dépopulation, l'indifférence sont les principales causes de leur destruction. Seules de nouvelles découvertes archéologiques viendront révéler leur existence.

Au terme de ce court inventaire archéologique, il convient de préciser que la sauvegarde du patrimoine culturel local est le devoir de chacun. Il serait souhaitable qu'une attention spéciale soit portée aux vestiges archéologiques antiques et médiévaux. A cet effet, pour faire avancer l'histoire de Garidech, les découvertes anciennes faites par des particuliers devraient être signalées à la mairie afin qu'elles puissent être montrées et étudiées par les archéologues.

Le concours de tous au recensement et à la protection des vestiges archéologiques permettra de mieux connaître l'histoire de Garidech et de transmettre aux générations futures les vestiges les plus remarquables de son passé.

* Le numéro du site archéologique vous renvoie à sa localisation sur la carte qui accompagne cette notice. La situation du site peut être, pour diverses raisons, approximative ou précise.

Sites archéologiques

: localisation précise

: localisation imprécise

001 : gisement antique

002 : église Saint-Jean-Baptiste



88
c la Conseillère Vers St-Sulpice 0 70

Notre club, que vous connaissez bien maintenant poursuit son petit bonhomme de chemin. Il est fort en cette fin d'année 1987 de 210 membres à jour de leur cotisation et il déploie toujours une grande activité: réunion tous les jeudis dans nos jolis locaux, rue du presbytère... organisation chaque mois d'un petit loto dans ces mêmes locaux... séances de gymnastique tous les mercredis.

Notre chorale fonctionne tres bien et vous avez pu, amis de GARIDECH, l'entendre chez vous où elle s'est produite à la saint-JEAN. Vous l'avez alors appréciée (vos applaudissements confirment notre propos). Nous organisons toujours des petites sorties d'une journée; nous avons pu ainsi visiter les GORGES DU TARN et l'AVEN ARMAND, CAUTERETS et le PONT d'ESPAGNE, SARLAT et le PERIGORD et quelques sorties au PAS de la CASE. Comme vous pouvez en juger nous sélectionnons des sorties agréables qui remportent toujours un grand succès.

Notre grand loto aura lieu le dimanche 10 janvier 1988 à 14h30 dans la salle rénovée de l'ancien collège; vous y êtes cordialement invités.

Notre kermesse se tiendra le samedi 23 avril de 14h30 à 17h, et le dimanche 24 avril de 14h30 à 17h le tirage de la tombola se faisant ce dimanche vers 16h. Vous y êtes attendus.

A la demande de notre bureau unanime une messe a été célébrée le 7 novembre par l'abbé DESBOIS à la mémoire de nos membres disparus. L'assistance était nombreuse et recueillie ce fut une cérémonie émouvante.

Nous remercions les rédacteurs de ce bulletin qui ont bien voulu nous permettre de nous exprimer ici, et nous ne voulons pas cloturer cette page sans vous présenter à vous, amis de GARIDECH, nos vœux les plus fervents pour 1988. La santé d'abord (notre bien le plus précieux), le travail, la disparition du banditisme et du terrorisme qui nous effraient tant et l'ouverture d'une ère nouvelle de fraternité et de paix sociale dans un monde nouveau où la guerre serait bannie par les grands de ce monde qui auraient enfin retrouvé les chemins de la sagesse et du bon sens.

est-ce la rêver?... Alors rêvons ensemble!!

A. DUTHEIL

TURBO 2000

STATION SERVICE A GARIDECH

est ouverte tous les jours

Dimanche et jours fériés inclus

DE 6H. A 22 H.

Fuel domestique sur demande

Entretien et réparations véhicules

Vidange sans rendez-vous

TRAVAUX SOUDURE TOUS METAUX,

USINAGE,

CHOIX FOURNITURES ET ACCESSOIRES AUTO

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

Mr et Mme GARCIA sont a votre disposition, POUR VOUS ASSURER :

UN TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNE

UN ACCUEIL AMICAL

TEL. 61-84-16-44

G A R I D E C H

L

O

T

O

12 DECEMBRE 1987
A 21 HEURES
2 salles chauffees

COMITE DES FETES

AGNEAU

JAMBONS . CANARDS GRAS

FILETS GARNIS

NOMBREUX LOTS

LOTO SPECIAL ENFANTS (LOTS IMPORTANTS)

PARTIES GRATUITES - BOISSONS, CREPES, GATEAUX

Une partie des bénéfices sera affectée à une séance récréative, suivie d'un gouter réunissant tous les enfants du village jusqu'à 12 ans.

Cette petite fête aura lieu le :

- MERCREDI 23 DECEMBRE à 14 heures à la cantine

Cette information tient lieu d'invitation

L'ASSAINISSEMENT

L'assainissement du lotissement se fera par un procédé dit de "Lagunage" (décrit à la suite de cet article).

La municipalité prend en compte le montant de l'installation qui comporte 4 bassins et une station de relèvement. Ces travaux font l'objet des deux premières tranches d'un coût total de 2 fois 400 000 francs H.T subventionné par le département et l'Agence de Bassin, le reste étant couvert par emprunt. Ces travaux sont actuellement en cours de réalisation et seront terminés prochainement.

Nous avons en prévision une 3ème tranche qui consiste en l'assainissement du village.

Cette troisième tranche sera réalisée sous réserve de l'acceptation du dossier et sera effectuée en une ou deux fois suivant les disponibilités financières du moment.

Dans le meilleur des cas les prévisions se situent vers 1989.

LE LAGUNAGE

Le lagunage est un procédé de traitement des eaux résiduaires mettant en oeuvre des cycles biologiques dans un milieu où se trouve maintenu une tranche d'eau permanente. Ce procédé ne dégage absolument pas d'odeurs.

L'installation réalisée à GARIDÉCH comporte 4 bassins d'une superficie totale d'environ 13 000 m².

Les eaux résiduaires arrivent dans un premier bassin (après avoir été débarrassées de tous corps ou objets flottants) grâce à une station de relèvement consistant en pompes automatiques et passent ensuite dans les deux autres bassins pour être rejetées sous forme d'eau épurée dans le Girou. Le 4^{ème} bassin ne sera utilisé que lorsque d'un des 3 bassins sera en cours de nettoyage (1 fois tous les 10 ans).

L'ensemble de l'installation sera fermée par une clôture en grillage. Des plantations rendront cet endroit agréable et l'on peut même envisager d'élever des poissons dans le 3^{ème} bassin.

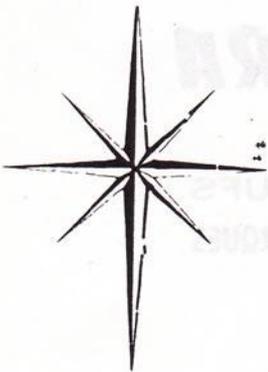
R. NEVEU

restaurant

Le Club

garidech 31380 montastruc-la-conseillère tél. 84.20.23
r. c. 301510376

M & Mme DELSOL



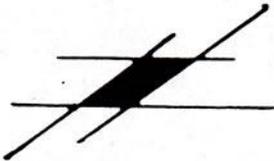
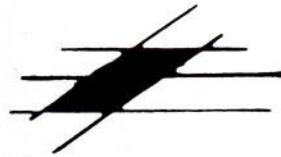
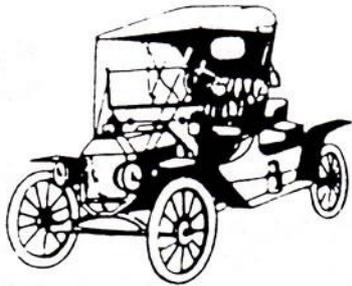
SERVICE EN TERRASSE

REPAS D'AFFAIRES

PLATS A IMPORTER SUR COMMANDE

Fermeture hebdomadaire : MARDI SOIR et MERCREDI

GARAGE



FRANÇOIS BRUERA

VENTE DE VÉHICULES NEUFS
RÉPARATION ET ENTRETIEN TOUTES MARQUES

STATION SERVICE

Remoquages VL toutes

distances

ROUTE de BAZUS

31380 **GARIDECH** Tél. 84-32-50

S A L L E D E S F E T E S

La plupart des associations de GARIDECH ont, à maintes reprises, manifesté leur désir d'organiser plus de festivités pour que les habitants de la commune puissent se rencontrer et apprennent à mieux se connaître.

Or, l'expérience de ces dernières années a montré que les salles communales de la mairie et de la cantine étaient insuffisantes et mal adaptées pour des manifestations importantes accueillant le plus grand nombre de Garidechois. Le Conseil Municipal s'est donc préoccupé de trouver le moyen de réaliser une salle des fêtes convenable et à un prix raisonnable.

En 1986, trois structures (charpente et isolation) de "Maison du Temps Libre", se trouvaient disponibles au niveau du département. La commune de GARIDECH a présenté sa candidature pour l'attribution de l'une de ces structures et son dossier a été accepté par la Préfecture.

Aujourd'hui, la réalisation de la salle des fêtes devient une réalité. Le bâtiment de plus de 300 m² hors-d'oeuvre sera construit selon la méthode traditionnelle en respectant le style architectural de la mairie. La charpente en lamellé-collé WEISROCK constituera le principal élément décoratif intérieur.

L'aménagement de l'espace comprend :

- une grande salle de 215 m²,
- une petite salle de 30 m² avec cloison amovible permettant l'utilisation de toute la surface disponible,
- un vestiaire, une cuisine, un bar,
- des toilettes dont un WC extérieur,

.../...

- un local de rangement.

L'ensemble étant convenablement chauffé.

Le montant des travaux ressort toutes taxes comprises à :

- fourniture de la structure par la société WEISROCK dans le cadre de l'opération "300 Maisons du Temps Libre"	285 000,00
- travaux à réaliser par les entreprises	990 000,00
- V.R.D., réaménagements abords, honoraires et branchements	225 000,00

	1 500 000,00

Le plan de financement établi par la commune pour faire face à cette dépense est le suivant :

- subvention de l'Etat	285 000,00
- subvention du Conseil Régional	171 000,00
- subvention du Conseil Général	114 000,00
- fonds propres	930 000,00

	1 500 000,00

Afin de ne pas augmenter la charge des impôts locaux, la commune n'aura pas recours à l'emprunt pour réaliser cette opération. Les fonds propres seront uniquement constitués par les crédits disponibles, la taxe locale d'équipement versée par le lotisseur et la récupération de la T.V.A. sur les travaux d'investissement effectués par la commune.

.../...

Nul doute que vous veniez nombreux assister à l'inauguration de votre salle des fêtes.

G. GUILLOT

A N C I E N S C O M B A T T A N T S

Les anciens combattants de l'association de GARIDECH remercient la Municipalité pour l'aide effective qu'elle apporte lors de nos manifestations. L'association remercie également toutes les personnes qui, par leur présence lors des cérémonies, nous montrent qu'elles n'ont pas oublié le sacrifice des morts et des blessés de toutes les guerres.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer de nouvelles adhésions au cours de cette année et nous souhaitons la bienvenue à ces camarades.

Afin de mieux garder le contact, nous nous sommes réunis dernièrement autour d'un excellent repas organisé magistralement par notre camarade JACQUELET. A la suite de ce succès, nous envisagerons de recommencer si tout le monde est d'accord. A ce propos, nous demandons aux A.I.C. d'assister à l'assemblée générale qui se tiendra à la Mairie de GARIDECH le dimanche 17 janvier 1988 à 10 h 30.

R. NEVEU

LE COMITE DES FETES DE GARIDECH

L'année avait mal commencé pour le comité des fêtes...Malgré deux appels de candidatures pour remplacer le Bureau sortant démissionnaire, personne ne s'était présenté... Le Conseil Municipal envisageait la mise en sommeil du Comité des Fêtes... Cela signifiait la flamme d'un village qui s'éteint...

Un membre du comité des fêtes sortant prit alors l'engagement de rechercher des bonnes volontés pour reconstituer un comité. Ses démarches aboutirent à l'adhésion d'un noyau d'hommes et de femmes courageux autour d'un programme exigeant une participation importante et bénévole. Le groupe se structura et le Bureau 87 fut officialisé.

Président d'honneur : Mr LATIEULE Charles
Président : Mr RESTANI Hervé
Vices Présidents : Mme BRUERA Martine
Mr ROLDAN Xavier
Secrétaire : Mr NEVEU Raymond
Secrétaire Adjoint : Mme MONCOMBLE Marylou
Trésorier : Mr GRENWELGE Henri
Trésorier Adjoint : Mme BRUNIERA Marie-Thérèse
Membres Actifs : Mr LIPA Gérard
Mlle PEREZ Nathalie

Malgré quelques critiques non fondées, les projets annoncés furent réalisés dans les délais prévus, dans des conditions quelquefois difficiles, au détriment de la vie familiale et des loisirs des participants.

Un podium a été construit avec l'aide spontanée de quelques personnes pourtant non inscrits au Bureau. Une buvette et des panneaux annonce furent fabriqués. Le comité s'est équipé de files métalliques, de guirlandes lumineuses, de congélateurs et autres matériels divers utilisables pour les festivités futures.

Cette activité d'équipement s'est effectuée parallèlement avec l'activité normale de tout comité des fêtes, c'est-à-dire l'organisation de manifestations au profit des différentes catégories composant la population du village.

Cible privilégiée du nouveau comité des fêtes, les enfants de l'école bénéficièrent les premiers de ses opportunités: le passage d'un cirque fit la joie de 48 enfants... Le vin d'honneur organisé par la Mairie lui permit d'offrir une plante à toutes les mamans, imitant ainsi l'heureuse initiative des comités précédents...Quelques jours plus tard, le feu traditionnel de la Saint Jean favorisa de nouveau les rencontres et retrouvailles. La soirée débuta par l'aimable participation de la chorale du club des Lilas de Montastruc. Un feu d'artifice embrasa ensuite le ciel, ponctuant une musique de Jean-Michel Jarre. La soirée s'acheva joyeusement autour du brasier crépitant, en musique ou autour de la buvette... Fin août, l'orchestre "LA RELEVE" ouvrit les Festivités, conciliant, pour le plaisir de l'assistance variée, la musique moderne et le rétro. Le samedi et le dimanche, les tournois de Tennis et de Pétanque, les courses de vélo-cross enfant et de tondeuses à gazon, le jogging, le ball-trapp, la messe musicale, la gerbe aux monument aux Morts, l'apéritif concert, les bals avec "AMERICAN SHOW" le samedi et "BOB EDISON" le dimanche, se sont succédés pour le bonheur, tantôt des uns, tantôt des autres...Les forains assurant un complément de distractions. La remise des trophés récompensant les différentes manifestations le dimanche après midi fut l'occasion de gâter particulièrement les enfants présents.

Lors de la distribution des programmes, le comité a été très sensible à l'accueil qui lui a été réservé, à l'exception de quelques personnes, et remercie chaleureusement la population de la générosité qu'elle a manifestée à cette occasion. La décision, cette année de renoncer à prospecter les artisans et commerçants pour leur proposer des pavés publicitaires dans le programme, estimant qu'ils sont abusivement sollicités par les différents organismes des environs, a incité certains d'entre eux à nous aider, soit financièrement, soit à travers le prêt d'équipement.

Les beaux jours de septembre permirent de maintenir la Fête des Vendanges qui fut une occasion supplémentaire de réunir le village en dansant, mangeant et buvant, tout en dégustant un vin pressé sur place grâce à l'aimable participation de certains concitoyens à travers leur expérience et leur matériel d'antan.

Le manque de locaux appropriés a empêché l'organisation de la soirée châtaignes prévue. Le comité espère pouvoir le proposer l'an prochain.

La fin du programme prévoit une soirée Loto le samedi 12 décembre dont une partie des bénéfices servira, l'après midi de Noël, de faire un goûter pour les enfants accompagné de la projection d'un film de Walt Disney... Le comité espère, malgré la nouvelle réglementation, vous permettre de gagner des lots aussi attractifs que les années précédentes. Réservez donc cette date et invitez vos amis et famille.

L'assemblée générale est fixée pour fin janvier 88 et nous souhaitons que le dynamisme de la nouvelle équipe en place incitera quelques anciens à reprendre du service et à quelques nouveaux l'opportunité de s'intégrer utilement à leur nouvelle collectivité en y apportant un influx bénéfique.

LE COMITE.

ENERGIE CLUB DE GARIDECH - GYMNASTIQUE FEMININE

Le départ de Monsieur NEVEU, qui a été le principal instigateur et animateur du Club depuis sa création, a nécessité un changement d'orientation de l'activité de la section. Sur les conseils de Madame DUFFAUX, habitant à Garidech, mais dirigeant un établissement spécialisé à Montastruc, un support musical harmonise désormais l'exécution des mouvements qui sont, cette année, spécialement adaptés à l'esthétique ou la souplesse du corps féminin. Les cours, qui sont assurés avec brio par Anne-Marie MONTEGUT, ont lieu deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, de 18 heures 30 à 19 heures 30..

La section est ouverte à toutes et les inscriptions peuvent être effectuées à tout moment en cours d'année, auprès de l'une ou l'autre des membres du Bureau, à la Mairie ou encore pendant les séances de gymnastique. La cotisation, très modeste, s'élève à 60 francs et couvre principalement les frais d'assurance.

Composition du Bureau 87/88 :

Présidente d'Honneur	: Mme VERMEYLEN Anne
Présidente	: Mme GRENWELGE Claudine
Secrétaire	: Mme MONCOMBLE Marylou
Trésorière	: Mme MONTEGUT Anne-Marie
Animatrice	: Mme MONTEGUT Anne-Marie

Claudine GRENWELGE

JOGGING

De nombreux Garidechois et Garidechoises, de tous âges, pratiquent individuellement la marche ou le jogging, par plaisir, par hygiène corporelle, par nécessité esthétique ou encore pour participer à des compétitions, dans le cadre agréable de notre campagne environnante.

Le regroupement de tous ces pratiquants en une association serait enrichissant pour chacun des adhérents, tant sur le plan relationnel que sur le plan physique.

Toutes les personnes intéressées par la création de ce club peuvent se manifester à la Mairie

Henri GRENWELGE

LA BOULE GARIDÉCHOISE

RECAPITULATION DE L'ANNEE 1987

Le dimanche 5 avril, concours de classement ; bonne participation.

Le dimanche 5 juillet, journée de la pétanque ;

matin concours de point et de tir féminin et masculin,

le repas de midi, servi dans le parc de l'école fut l'occasion de fêter les 25 ans de la Société, Monsieur DEMOUCHE, Président du secteur des 4 vallées fut des nôtres, ceci avec grand plaisir.

L'après-midi, concours à la mêlée.

Vendredi 28 août, à l'occasion de la fête locale, grande mounjetado sur la place qui fut une réussite.

Samedi 5 septembre, concours officiel - Bonne participation et l'on doit féliciter la bonne tenue du graphique par Gilbert Poux.

Dimanche 18 octobre, concours de tête à tête.

Tête à tête féminin : CHALLENGE Eugène Landelle.

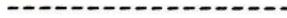
Tête à tête masculin : CHALLENGE Jacques Lava.

Les challenges furent remis à la Mairie. Un vin d'honneur fut servi.

Dimanche 22 novembre, la poule au pot qui devient une tradition fut une belle réussite, très bonne ambiance, excellente cuisine. 125 personnes prirent part à cette agréable journée. La soirée se termina par la remise des coupes. Pour la Boule Garidéchoise 1987 se termine, VIVE 1988.

Merci à ceux qui ont participé à ces diverses festivités et Meilleurs voeux.

TRANSPORTS



La circulation sur la RN 88 devient de plus en plus difficile et nous avons, près du village, une ligne SNCF sur laquelle circulent de nombreux trains. Malheureusement, très peu s'arrêtent à Montastruc et Gragnague, ce qui est regrettable, car le trajet sur Toulouse par exemple est très rapide (15 mn environ). Nous organisons sur la plan cantonal une pétition visant à faire arrêter un plus grand nombre de trains dans ces deux gares et, si vous êtes intéressé, nous vous demandons de remplir la partie ci-dessous et de la faire parvenir à la Mairie.

PETITION



Je, demande à la SNCF qu'un plus grand nombre de trains s'arrête à

GRAGNAGUE (1)

MONTASTRUC (1)

Je suis intéressé(e) par les horaires suivants :

.....
.....

SIGNATURE

(1) Rayer la mention inutile

ORDURES MENAGERES

De nombreuses personnes souhaiteraient que le ramassage des ordures ménagères soit effectué deux fois par semaine ;

Dans ce cas, il est bien évident que ce supplément aura une répercussion financière se traduisant par un accroissement de 100 % sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Afin que chacun puisse s'exprimer librement quand à sa préférence, nous vous demandons de remplir la pétition ci-dessous et de l'adresser rapidement à la mairie.

----- A DECUPER -----

PETITION

Je souhaite que les ordures ménagères soient ramassées 2 fois par semaine.

Je souhaite que le ramassage continue à être effectué une fois par semaine.

(Rayer la mention inutile)

Signature.

